

Déclaration de la direction

État récapitulatif des fonds mandants

N° interne Raison sociale :

N° de SIREN Adresse de l'Agence :

Je soussigné(e)....., en qualité de dirigeant(e) de l'entreprise, atteste que l'état récapitulatif de la balance figurant ci-dessous intègre, à la date du , la totalité des comptes de mandants et des comptes de trésorerie dédiés ; ces comptes de trésorerie ayant donné lieu, à cette date, à des rapprochements bancaires fiables.

Etat récapitulatif de la balance par solde des comptes mandants Transactions à la date du		
Activité exercée :	☐ avec réception de fonds	☐ sans réception de fonds ☐ réception occasionnelle
	Débit*	Crédit*
Total Mandants Transactions		
Total Trésorerie Transactions		
TOTAL BALANCE TRANSACTION		

Etat récapitulatif de la balance par solde des comptes mandants Gestion /Syndic à la date du		
MANDANTS	Débit*	Crédit*
Total Mandants Gérance **		
Total Mandants Locations Saisonnières **		
Total Mandants Syndics comptes groupés/individualisés		
Total Mandants Syndics comptes séparés-		
Fonds du Cabinet (Honoraires)		
Total Comptes d'attente		
<i>Sous-total comptes mandants</i>		
TRESORERIE	Débit*	Crédit*
Total Trésorerie Gérance		
Total Trésorerie Locations Saisonnières		
Total Trésorerie Syndics comptes groupés/individualisés		
Total Trésorerie Syndics comptes séparés		
<i>Sous-total comptes de trésorerie</i>		
TOTAL BALANCE GESTION / SYNDIC		

* ne pas porter les centimes

** position établie avant reddition : oui / non (à cocher svp)

Mandants Gérance

Fait à , le

Mandants loc. saisonnière

(Signature du représentant légal et cachet de l'entreprise)

NB 1 : Les positions des mandants sont à établir après compensations légitimes entre débits et crédits concernant un même mandant mais sans aucune compensation entre débits et crédits concernant des mandants différents.

NB 2 : Les avances consenties pour le compte des Mandants (Débiteurs) ne doivent être financées que sur fonds propres du Cabinet ou, le cas échéant, par découvert(s) bancaire(s) spécifique(s).

NB 3 : Joindre, soit au verso du présent document, soit sous pli séparé, une liste des comptes bancaires affectés aux flux financiers des fonds mandants (pour les comptes de Syndics préciser s'il s'agit de comptes séparés « Loi S.R.U. »).

REFERENCES ET NATURE DES COMPTES FINANCIERS, AU (position comptable)

[illegible]